

# Communiqué de presse

Information réglementée

## **AUGMENTATION DE CAPITAL – NOUVEAU DENOMINATEUR**

La Hulpe, le 30 novembre 2023 (8h00 CET)

*Notification conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses (loi sur la transparence).*

Après la réalisation d'augmentations de capital intervenues ce jour, le capital d'ATENOR est porté à 257.563.853,72 EUR.

Le capital est représenté par 43.739.703 actions sans valeur nominale, chacune assortie d'un droit de vote à l'assemblée générale. Ce nombre d'actions est le nombre total de titres conférant le droit de vote (uniquement des actions ordinaires) et le nombre total de droits de vote (uniquement liés à des actions ordinaires) et servira de dénominateur dans le calcul d'atteinte, de dépassement ou de manquement des seuils statutaires ou légaux.

Pour rappel, l'article 9 des statuts d'ATENOR contient un seuil supplémentaire de 3% aux seuils légaux. Les personnes concernées sont invitées à procéder, le cas échéant, aux notifications requises.

### **Calendrier financier**

|  |                  |
|--|------------------|
| Publication des résultats annuels 2023                       | 21 mars 2024     |
| Publication rapport financier annuel 2023                    | 26 mars 2024     |
| Assemblée Générale 2023                                      | 26 avril 2024    |
| Déclaration intermédiaire du 1 <sup>er</sup> trimestre 2024  | 23 mai 2024      |
| Résultats semestriels 2024                                   | 5 septembre 2024 |
| Déclaration intermédiaire du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2024 | 13 novembre 2024 |

Pour plus d'information, veuillez contacter: Stéphan Sonnevile SA, CEO  
info@atenor.eu – Tel. +32 2 387 22.99 – [info@atenor.eu](mailto:info@atenor.eu) – [www.atenor.eu](http://www.atenor.eu)